

Préserver l'héritage des anciens et y rajouter le confort

A La Forclaz, sur la commune d'Evolène (VS), six raccards voués à la démolition y ont été transposés et transformés en résidences de vacances. Un moyen de sauvegarder des bâtisses traditionnelles. La nouvelle loi l'interdirait pourtant.





*Les mayens du lotissement Anako Lodge en été.
Photo: Olivier Maire, Anako Lodge*

Après avoir accumulé plusieurs expériences avec la restauration et la réhabilitation d'anciens mazots traditionnels, l'Annviard Olivier Cheseaux s'est lancé dans le sauvetage d'anciennes constructions valaisannes traditionnelles de montagne pour créer un petit hameau de six anciens mazots réhabilités au fin fond du val d'Hérens. Une grande fête s'est déroulée en juin dernier pour marquer la fin des travaux et l'arrivée des premiers hôtes de ces marques d'un patrimoine que les habitants de la vallée

refusent de laisser partir en déliquescence.

Tous ces mazots racontent une histoire différente. L'un d'eux a été sauvé par Olivier Cheseaux alors qu'il allait être reconstruit en plaine. Une totale aberration, car il aurait été alors totalement déconnecté de ses racines. Un autre se trouvait en zone menacée par les avalanches et un troisième a été sauvé in extremis des flammes, et les poutres de certains se sont baladées à l'extrémité d'un filin amarré à un hélicoptère.

Chalets replacés dans leur environnement naturel

Grâce à ce projet, les six chalets ont été replacés dans un environnement qui leur était naturel. «Nous n'avons pas procédé à d'importants mouvements de terre dans la pente où ils se retrouvent désormais», enchaîne l'architecte. Cela correspond à un véritable travail d'archéologie montagnarde permettant de faire revivre ces témoins de la vie laborieuse des anciens habitants de la vallée traversée par La Borgne.

Prise de conscience après le oui à la Lex Weber

Lancé sous le nom d'Anako Lodge, le projet de sauvetage de six anciens mayens du val d'Hérens reconstruits à La Forclaz est né dans le cerveau d'Olivier Cheseaux à la suite de l'acceptation de la Lex Weber par le peuple suisse. «J'ai pris conscience qu'il fallait désormais construire de manière différente», nous confie-t-il. Architecte de métier, il déplorait de voir de nombreuses constructions traditionnelles disparaître du paysage valaisan. Il avait vécu tous les aléas de la modernisation d'un ancien mazot sur sa propre habitation à Grimisuat, avec de multiples écueils. Il fallut soulever toute la charpente de la grange à l'aide de vérins pour reconstruire les fondations de la bâtisse. C'est de là qu'il rassembla autant de savoir-faire dans la rénovation des anciens chalets en madriers.

Fort de cette expérience, Olivier Cheseaux s'est lancé sur les traces d'anciennes granges, greniers, raccards, écuries et autres bâtisses traditionnelles qui étaient à l'abandon, condamnés ou tombaient en ruine dans sa vallée d'origine. Pour certains, son passage tomba à la dernière minute avant d'être la proie des flammes. D'autres propriétaires de ces ruines étaient tous contents de son passage, ils pouvaient ainsi économiser le prix de leur démolition.

Des difficultés de financement pour préserver le patrimoine valaisan

Il fallut ensuite trouver un terrain où remonter ces deux anciennes écuries, ces deux raccards et deux greniers, après les avoir soigneusement déconstruits une pièce après l'autre, en les numérotant et les cartographiant tout en évitant de les endommager. «J'ai bien eu le soutien de la commune et du canton», se réjouit Olivier Cheseaux. Par contre, l'association Helvetia Nostra fit opposition à son projet, soupçonnant de vouloir ainsi détourner la volonté populaire. «Quand je leur ai expliqué l'objectif de ce projet de résidence touristique qualifiée qui pré-



Le mayen à Joseph dans le paysage hivernal de la Forclaz.

Photo: Olivier Maire, Anako Lodge



Vue de l'intérieur du mayen à Madeleine.

Photo: Nicolas Sedlatchek, Anako Lodge

voyait uniquement des locations de courte durée, ils l'ont levée.»

Le chemin de croix d'Olivier Cheseaux n'était pas fini pour autant. «J'ai ensuite dû prendre mon bâton de pèlerin pour trouver de quoi financer ce projet. Ce fut particulièrement difficile, car je n'étais ni promoteur immobilier, ni moins encore acteur dans les milieux touristiques», nous confie-t-il. Et aussi parce que ce projet était hors du commun. Sur un budget de 2,5 millions de francs, les banques lui ont finalement accordé un prêt bancaire de 1,5 million. «La subvention d'aide au tourisme m'est passée sous le nez», regrette Olivier Cheseaux.

Difficile à réaliser sous la nouvelle loi

Le chantier de construction des six anciens mazots s'est étalé sur une année et demie pour s'achever en juin 2016. L'architecte fit surtout appel à des entreprises locales, mais ce ne fut pas toujours possible car l'intérieur de ces chalets était reconstruit dans un style contemporain. «Dans la vallée, on a plutôt tendance à faire du faux vieux, alors que je désirais utiliser les mêmes techniques que celles appliquées par nos ancêtres», explique l'architecte. Une telle approche commençait déjà lors de l'étape de déconstruction.

Il fallait veiller à ne pas abîmer les matriers et les planches en les laissant tomber, ce qui nécessitait de les descendre au moyen de cordes plutôt que de les jeter à terre. «J'ai aussi fait récupérer

toutes les pièces de bois que l'on trouvait sur les chantiers de démolition, ce qui me permettait, si besoin était, de les utiliser sur d'autres chalets quand certaines pièces manquaient ou étaient détériorées», poursuit Olivier Cheseaux.

«Mon idée était de montrer ce que l'on pouvait faire pour dynamiser les villages de montagne, mais malheureusement, avec la loi adoptée depuis, un tel projet ne serait probablement plus possible à réaliser», regrette amèrement l'architecte qui s'est donné comme philosophie le respect, comme celle du vieil indien et chaman orejone dont il a emprunté le nom pour baptiser son hameau de La Fouly. En effet, pour construire de nouvelles résidences de vacances, la loi demande une structure hôtelière complète; le parlement a biffé l'option des plateformes de location.

Et les autorités sont loin de venir en aide aux bonnes volontés des habitants des vallées reculées qui, comme le rappelle l'ancien conseiller aux Etats Simon Epiney, dans les régions alpines, le revenu des habitants y est un tiers plus faible qu'ailleurs en plaine.

Pierre-Henri Badel

ZUSAMMENFASSUNG

Abbauen, zügeln, neu aufbauen und ausstatten, statt zerfallen lassen

Von aussen sehen sie aus wie sechs Walliser Maiensässe, und das waren sie auch: Olivier Cheseaux, Architekt aus dem Wallis, hat die zum Teil kurz vor dem Verfall stehenden traditionellen Holzbauten vor dem Abriss gerettet und sie in einem kleinen Weiler in Evolène wieder aufgebaut. Alle Bestandteile wurden fein säuberlich nummeriert, vorsichtig abgebaut und von der Alp in die Dorfzone transportiert. Dort wurden sie im alten Stil wieder aufgebaut. Im Inneren aber sind es modern ausgestattete Chalets, die seit letztem Sommer vermietet werden, auch über booking.com. Cheseaux sagt, die Annahme der Zweitwohnungsinitiative habe ihm klargemacht, dass im Berggebiet künftig anders gebaut werden müsse, mit mehr Rücksicht auf das Erbe der Vorfahren. Webers Organisation Helvetia Nostra hatte zunächst Rekurs eingelegt, zog diesen dann aber zurück, da es sich um Objekte für die regelmässige Kurzzeitvermietung an Feriengäste handelt. Heute wäre allerdings auch dieses Projekt nicht mehr möglich: Das Parlament hat die sogenannten Plattform-Wohnungen aus dem Gesetz gestrichen. *dla*